

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LE NORD DE L'ONTARIO—LE PROGRAMME GOUVERNEMENTAL  
DE RELANCE

**M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur):** Hier, monsieur le Président, le vice-premier ministre (M. Mazankowski) a enfin révélé à la Chambre les éléments de ce qu'il a appelé un programme de relance pour le nord de l'Ontario. Je sais gré au gouvernement de se rendre compte des difficultés qu'éprouve la région. Notre économie régionale est défaillante.

Quelles initiatives prendra donc le gouvernement? Il va établir un comité de développement économique. Nous savons ce que c'est que des comités dans le nord de l'Ontario. Il va transférer des organismes gouvernementaux dans la région. Lesquels, où et quand? Le gouvernement va allouer au nord de l'Ontario des fonds de financement de programmes. S'agira-t-il de fonds nouveaux, combien, et quand les obtiendrons-nous? Il va présenter des mesures fiscales spéciales en faveur des investisseurs. Quelles sont-elles, et quand en bénéficieront-ils? Le gouvernement ne nous a fait part jusqu'ici que d'orientations générales et de bonnes intentions. Les habitants du nord de l'Ontario préféreraient des mesures immédiates permettant la restitution des emplois perdus.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

HOMMAGE À LA UNITED GRAIN GROWERS LTD. POUR LE  
TRAVAIL ACCOMPLI

**M. Walter Van de Walle (Pembina):** Monsieur le Président, j'ai rencontré la semaine dernière 300 agriculteurs, représentants tous les coins des Prairies, au 80<sup>e</sup> congrès annuel des actionnaires de la *United Grain Growers*, les céréaliers unis. Je demande aux députés de prendre note de ce grand organisme d'aide du Canada et de réfléchir un moment sur ses origines.

Puis-je commencer par la mission de *La United Grain Growers* qui est:

*La United Grain Growers* est une société détenue et contrôlée par des agriculteurs dans le but d'améliorer le bien-être économique des agriculteurs de l'Ouest du Canada, en leur fournissant des services agricoles et en influant sur les politiques agricoles.

Cette grande institution est née du besoin. Au début du siècle, les agriculteurs s'opposaient aux manutentionnaires et aux chemins de fer qui fixaient les prix, les qualités et l'expédition.

Après 80 ans de travail auprès des agriculteurs, la situation n'a pas changé. Ce sont toujours des agriculteurs qui travaillent avec d'autres agriculteurs à aider leurs collègues.

La plupart des Canadiens reconnaîtront les noms du sénateur Thomas Crerar, un ancien député du Manitoba et le deuxième président de la *United Grain Growers*, et de M. Mac

### Article 21 du Règlement

Runceinan, qui a pris sa retraite récemment et a été remplacé par l'excellent président actuel, M. Lorne Hehn.

**M. le Président:** Je regrette, le temps du député est écoulé.

\* \* \*

### L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

ON PRÉCONISE LE MAINTIEN DU RÉGIME DES MÉDICAMENTS  
NON BREVETÉS

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, je voudrais faire connaître aux députés, notamment au ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) la teneur d'une lettre que j'ai reçue récemment d'une dame de Winnipeg qui voudrait que le régime des médicaments non brevetés soit maintenu. Voici ce qu'elle m'a écrit:

Je travaille pour les services de santé et je m'occupe de la réadaptation des personnes qui ont eu des crises cardiaques ou qui souffrent d'autres maladies cardiaques.

Et elle ajoute:

Nombre de nos membres dépensent chaque mois 120 \$ ou plus à l'achat de leurs médicaments d'ordonnance. D'ordinaire, ces gens ont besoin de plus d'un médicament d'ordonnance et ils comptent sur la disponibilité de médicaments non brevetés en raison du prix inférieur et de leur effet pharmaceutique correspondant à celui du médicament breveté.

Les personnes qui doivent se procurer des médicaments prescrits par leur médecin appartiennent ordinairement à deux catégories: les personnes âgées ou les adultes incapables de travailler 40 heures par semaine en raison de la nature de leur maladie.

Elles ont toutes une chose en commun: un revenu fixe.

Conservez et encouragez le commerce des médicaments non brevetés.

C'est précisément ce que les députés néo-démocrates se proposent de faire.

\* \* \*

### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

ON CRITIQUE LA PRIVATISATION D'UNE PARTIE DU SYSTÈME DE  
LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE

**M. Alan Redway (York-Est):** Monsieur le Président, cette semaine, un commerçant de Montréal a abattu un voleur lors d'une tentative de vol. Il y a deux semaines, le propriétaire d'une pharmacie a lui aussi abattu un autre voleur à Calgary.

Les réactions de la population devant les actes de ces défenseurs autodésignés de l'ordre public témoignent sans équivoque du peu de confiance que le système judiciaire inspire aux Canadiens qui ne le croient plus capable de punir convenablement les criminels.

A la lumière de ces incidents et des réactions qu'ils ont suscitées, la décision prise par le Service correctionnel du Canada de confier une partie du système de la libération conditionnelle à un organisme de bénévoles me paraît incroyable. Je ne cherche pas à dénigrer la Société John Howard, mais arrivera-t-on vraiment à faire croire aux gens qu'ainsi les criminels inculpés et bénéficiant d'une libération conditionnelle seront mieux surveillés? Est-ce vraiment là le message que le gouvernement cherche à communiquer à une époque où un nombre croissant de Canadiens décident de se charger eux-mêmes d'appliquer la loi?